

► dérateur. S'il le fait par compensation d'une frustration, ce n'est pas souhaitable, évidemment. Leur rôle serait de ne pas s'abstraire de la réalité des choses. Il y a des gens malheureux parmi les détenus, mais il y a aussi des gens dangereux, des crapules, des malades...»

Le plus souvent, les visiteurs franchissant le portique qui fait entendre son bip à la moindre alerte, comme dans les aéroports (les avocats y passent aussi), sont ses proches. Mères, pères, «très culpabilisés», collègues et, parfois, amis de bande. Les paquets sont déposés à l'entrée et contrôlés. «Si on doit trouver quelque chose, c'est plutôt dans les colis amenés par les proches», note Denis Choisy.

Une fois transférés dans un établissement d'exécution de peine comme les EPO, le prisonnier a droit à trois visites d'une heure et demie par mois. La moyenne des peines purgées au pénitencier est de neuf ans, et dans ce qu'on nomme la «colonie d'Orbe», de dix-huit mois. En tout, les EPO abritent quelque 250 détenus. Ces établissements, outre les bâtiments carcéraux qui comprennent un petit secteur haute sécurité, possèdent un domaine agricole de 35 hectares, où s'activent les détenus de la colonie. «Le travail n'est pas conçu comme une punition mais comme un élément de la rééducation», rappelle-t-on. Les prisonniers en formation ont la possibilité d'apprendre un métier en prison, selon les exigences de l'OFIAMI et «pour autant que la longueur de la peine le permette». Mieux vaut, pour apprendre un métier, prévoir un séjour de quelques années!

Des manques affectifs

Outre le service médical, les EPO ont un secteur socio-éducatif (enseignement et formation, sports, aumônerie) auquel sont rattachés des assistants sociaux (trois à temps partiel) dépendant de la Société vaudoise de patronage.

Sur le plan social, les liens établis peuvent aller «assez loin et permettre au détenu d'exprimer ses problèmes et de raisonner sur ses actes», explique Jean-Luc Pochon, chef du service socio-éducatif



Denise, aux Avanchets (Genève), consacre un tiers de son temps à s'occuper de détenus.

des EPO. Des liens qui l'aident à «s'orienter vers une voie constructive en vue de sa libération, et surtout à éviter la répétition du comportement déviant». Les carences affectives apparaissent comme le «dénominateur commun» à la plupart des détenus. C'est pourquoi le rôle de la prison, qui vient clore un processus dans lequel une série d'institutions n'ont pas réussi la réinsertion, est ingrat, selon Jean-Luc Pochon. Le taux de réussite n'est pas chiffrable sur une population aussi hétérogène et volatile. Contentons-nous d'une réponse positive mais vague: «Heureusement, tous ceux qu'on a connus ne récidivent pas!»

Certains détenus ne désirent absolument pas se mettre en rapport avec les services sociaux ou les aumôniers. D'autres demandent à être accompagnés pour leur première sortie par un assistant social. «C'est une réelle épreuve, lorsqu'on n'a pas mis le pied dehors depuis cinq ou six ans.»

Les visiteurs(euses) bénévoles n'entrent pas en concurrence avec le service social. Tout au plus, relève le directeur du service socio-éducatif, les travailleurs sociaux se sentent-ils davantage blindés par leur formation à ce type de contacts. «Certains détenus sont des hommes dotés d'une

forte personnalité. Ils ont vécu des aventures peu banales et ont des choses à raconter qui peuvent fasciner leur interlocuteur. D'autant que certains délits sans sang versé sont considérés par l'opinion publique comme «plus nobles» que d'autres.»

Dans le canton de Vaud, le candidat visiteur a l'obligation de passer par l'agrément de la Société vaudoise de patronage à laquelle est rattaché le groupe de visiteurs, qui le reçoit, donne son préavis en vue de la décision du Département vaudois de justice et police, qui se fonde aussi sur une enquête de police. Les filtres sont efficaces, la confiance du directeur des EPO rarement ébranlée. Ce dernier, Philippe Klöti, qui par ailleurs a toute latitude pour refuser une visite, ne se souvient que d'un cas de collusion, où le visiteur passait du courrier en douce (tout courrier est contrôlé).

Autre exemple à ne pas imiter, celui de l'ami d'un détenu, trouvé avec deux lames d'acier dans la chaussure. Les visiteuses bénévoles, pour leur part, sont unanimes: on ne leur a jamais demandé un service compromettant. **f**

VALÉRIE BORY
Photos Michel Schmalz

* Les noms de famille des visiteuses ne sont pas mentionnés pour leur éviter d'éventuels téléphones importuns!

La prison
de Champ-Dollon:
quarante nationalités
pour une «marmite
sous pression».